

RAPPORTS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

SCIENCES SOCIALES

SOCIOLOGIE

N° 2

1987

**L'économie domestique en transition
— Trois essais —**

PILLON Patrick

RAPPORTS SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES

SCIENCES SOCIALES

SOCIOLOGIE

N° 2

1987

**L'économie domestique en transition
— Trois essais —**

PILLON Patrick

**INSTITUT FRANÇAIS DE RECHERCHE SCIENTIFIQUE
POUR LE DÉVELOPPEMENT EN COOPÉRATION**

ORSTOM

CENTRE DE NOUMEA

RESUME : Réunion de trois articles portant, pour le premier, sur les aspects sociologiques de l'horticulture vivrière néo-calédonienne précoloniale, pour le deuxième sur les transformations de l'économie et des unités domestiques précoloniales, et pour le troisième sur les transformations des rapports ville-campagne envisagés au travers de trois exemples océaniens.

(MOTS-CLES : OCEANIE, MELANESIE, NOUVELLE-CALEDONIE ET DEPENDANCES, HORTICULTURE, RAPPORTS DE PRODUCTION.)

(MOTS-CLES : OCEANIE, MELANESIE, NOUVELLE CALEDONIE ET DEPENDANCES, DEVELOPPEMENT RURAL, CAFE, CHANGEMENT SOCIAL, RAPPORT DE PRODUCTION.)

(MOTS-CLES : OCEANIE, NOUVELLE CALEDONIE ET DEPENDANCES, VANUATU, POLYNESIE FRANCAISE, RELATIONS VILLE-CAMPAGNE.)

SUMARY : DOMESTIC ECONOMY IN TRANSITION gathers together three different articles, namely :

PRECOLONIAL PRODUCTION AND SOCIAL RELATIONS IN NEW CALEDONIA;
DOMESTIC UNITS AND ECONOMICAL UNITS IN NEW CALEDONIA;
FROM RURALITY TO URBANIZATION : COMMON FACTORS AND DIFFERENCIATIONS (NEW CALEDONIA, FRENCH POLYNESIA, VANUATU).

The first article deals with sociological aspects of precolonial horticulture, while the second article tackles recent changes in domestic and economical units in respect to precolonial patterns. The last article compares similarities and differences in the rural/urban relationship in three different countries, namely New Caledonia, French Polynesia, Vanuatu.

(KEY-WORDS : OCEANIA, MELANESIA, NEW CALEDONIA AND DEPENDENCIES, HORTICULTURE, RELATIONS OF PRODUCTION.)

(KEY-WORDS : OCEANIA, MELANESIA, NEW CALEDONIA AND DEPENDANCIES, RURAL DEVELOPMENT, COFFEE, SOCIAL CHANGE, RELATIONS OF PRODUCTION.)

(KEY-WORDS : OCEANIA, MELANESIA, POLYNESIA, NEW CALEDONIA AND DEPENDENCIES, VANUATU, FRENCH POLYNESIA, URBAN/RURAL RELATIONSHIP.)

PRODUCTION ET RELATIONS SOCIALES EN NOUVELLE-CALEDONIE

I. LA NOUVELLE-CALEDONIE ET L'ENSEMBLE MELANESIEN

La Nouvelle-Calédonie forme avec les autres pays de Mélanésie un sous-ensemble géographique et culturel (1) distinct, à l'intérieur du Pacifique Sud. Cette unité de la Mélanésie vis à vis de la Micronésie et de la Polynésie est d'abord une unité physique. Face à la multitude de petites îles qui constituent la Micronésie et la Polynésie, la Mélanésie oppose l'importance de ses terres immergées d'origine continentale. Entièrement circonscrite à l'ouest du Pacifique Sud, les variations climatiques qu'elle connaît, en fonction de l'altitude et du régime des pluies, n'empêchent pas une certaine unité des conditions d'exploitation de la zone de se traduire au niveau de la flore et des techniques horticoles. La diversité des espèces cultivées va ainsi diminuant d'ouest (Mélanésie) en est (Polynésie) (2), tout comme les techniques mises en place dans l'ensemble mélanésien, constituent, d'une île à l'autre, des réponses similaires aux grands types d'éco-systèmes et aux variations pluviométriques de la zone (3).

La Mélanésie est aussi caractérisée par sa diversité écologique. Cette diversité des conditions du milieu induit la mise en place de plusieurs types d'activité (pêche, cueillette, horticulture, élevage du porc), la diversification des productions disponibles d'un groupe

à l'autre (poisson, sagou, igname, taro, patate douce), comme l'existence de différentes variétés cultivées de plantes d'une même espèce. De ce fait, des groupes situés dans des niches écologiques distinctes disposent d'une gamme de produits propres, plus ou moins importante selon la richesse de leur environnement (4). Ces variations écologiques sont à la base des systèmes d'échange, nombreux et diversifiés, impliquant parfois des déplacements sur de longues distances, que l'on retrouve un peu partout en Mélanésie, que ce soit à l'intérieur des terres ou entre les îles (5). Ces échanges concernent deux types distincts de produits dont la circulation pouvait s'effectuer au cours du même déplacement. Il s'agit d'une part de produits d'utilisation quotidienne (tubercules, poterie, poisson, sagou, armes, magies...), dont la circulation permet l'élargissement de l'implantation humaine (6), et d'autre part de produits de prestige (monnaie de coquillages, parures de coquillages, haches cérémonielles ...) liés à la reproduction des hiérarchies sociales et politiques (7). Toutes sortes de produits pouvaient ainsi s'acquérir lors d'échanges aussi formalisés que les expéditions *kula* des Trobriandais, à la recherche de brassards et de parures de coquillages, ou lors d'échanges de produits entre gens du bord de mer, fournisseurs de poisson, et gens de l'intérieur, fournisseurs de tubercules.

Ces deux types d'échange sont connus en Nouvelle-Calédonie, sur la Grande-Terre et sur les îles. Le premier renvoie aux échanges périodiques, en des lieux précis et nommés, entre les habitants des deux ou trois zones écologiques qui constituent le pays : bord de mer (pêche), plaine alluviale (ignames), zone de montagne (taros). Le second type d'échange est représenté par le "circuit du jade" qui à

partir de l'île Ouen où se trouve la jadéite, impliquait les chefferies de l'île Ouen, de l'île des Pins, des îles Loyauté et de la Côte Est de la Grande-Terre, en un circuit formalisé au bout duquel, plusieurs années plus tard, les objets repassaient par leur point de départ et qui ressemble en cela à la *kula* (8).

II. ASPECTS TECHNIQUES DE LA PRODUCTION HORTICOLE EN MELANESIE ET EN NOUVELLE-CALEDONIE

Pour la plupart des habitants de Mélanésie, l'horticulture est l'activité principale autour de laquelle s'articule l'ensemble de la vie sociale. Cette horticulture repose sur la culture de plantes à tubercules, ignames, taros, patates douces, et de végétaux complémentaires (bananiers, cocotiers, cannes à sucre...). Elle implique, selon les zones, la pratique de jachères plus ou moins prolongées. Trois aspects techniques pourraient la caractériser :

1° : L'horticulture mélanésienne assure la satisfaction de besoins alimentaires et sociaux par la mise en culture de superficies modestes. Dans son inventaire des cinq grands types d'éco-systèmes qui constituent la Mélanésie, Jacques Barrau note que dans les trois éco-systèmes où l'horticulture est l'activité principale (les deux autres étant basés sur la pêche et la cueillette), les superficies mises en culture chaque année par individu sont comprises entre 0,06 ha (600 m²) et 0.12 ha (1200 m²) (9). A ces trois éco-systèmes dont chacun concerne un des trois tubercules de base, correspond une production moyenne.

En Nouvelle-Calédonie, où l'on trouve des éco-systèmes convenant à l'igname et au taro, la superficie moyenne des jardins était estimée à 800 m² par adulte (soit 8 ha pour 100 adultes) en 1956 (10). Elle a depuis régressé (11).

2° : La dispersion des champs en fonction des cultures et de la nature des sols. Assez fréquemment, un groupe social sera en mesure d'utiliser plusieurs zones écologiques, cultivant dans des sites différents, ignames et taros, ou taros et patates douces. Cette dispersion et cet éloignement des jardins par rapport au site d'habitat entraînent souvent la construction d'abris temporaires. A la fin du siècle dernier, un observateur note ainsi la présence en Nouvelle-Calédonie de jardins se trouvant à 5, voire 10 kilomètres des sites d'habitat (12). Pour Alain Saussol, l'éloignement de certaines cultures était lié au choix d'un site d'habitat privilégiant la proximité de l'eau et l'existence de sols légers, faciles à travailler. "Dans ce contexte, le voisinage des cases privilégiait certains sites : alors que les champs les plus éloignés servaient de volant régulateur de la production et se trouvaient soumis à une exploitation tournante comportant de longues jachères, les sites les plus proches, préférentiellement cultivés, se trouvaient soumis à une exploitation plus suivie sans atteindre pour autant à la culture continue" (13).

3° : L'intensité du travail de la terre. La Mélanésie connaît des systèmes extensifs du travail de la terre, avec utilisation raccourcie du sol, jachères prolongées et absence d'aménagements permanents, et des systèmes plus intensifs dont les réalisations les

plus poussées se trouvent dans les hautes montagnes de Nouvelle-Guinée, avec cultures prolongées, utilisation de compost et aménagements permanents du sol. La Nouvelle-Calédonie pour sa part, relève des systèmes semi-intensifs, avec raccourcissement des jachères et édification d'aménagements du sol permanents. Ces aménagements du sol sont liés à la production de l'igname et à la construction de larges billons et de systèmes de drainage. Ils renvoient également à la culture du taro d'eau et à la mise en place de vastes systèmes d'irrigation qui sont les plus élaborés de toute la Mélanésie (14).

III. HORTICULTURE ET RAPPORTS SOCIAUX EN NOUVELLE-CALEDONIE

1° La production et son organisation

L'organisation de la production est avant tout caractérisée par le système de production domestique, dans lequel l'essentiel de la production est assuré par et pour le groupe domestique. L'unité domestique dispose de tous les moyens nécessaires à la production (outils, hommes, terres) : elle contrôle les produits de son travail et leur consommation. Cette unité domestique est formée d'une famille élargie constituée d'un noyau d'hommes apparentés en ligne patrilinéaire (frères, père, fils), et de leurs épouses et descendants. Elle est représentée en la personne de l'aîné du groupe familial (père, frère aîné). Le regroupement domestique dispose d'un site d'habitat distinct de celui des autres unités domestiques. Dans le cadre d'une tenure foncière lignagère, il possède son propre accès

foncier. chaque famille conjugale, voire chaque adulte ou adolescent, cultivant ses propres jardins (15). En outre, la famille élargie, en la personne de son aîné, ou d'un cadet célibataire, cultive un billon particulier, destiné à recevoir les variétés d'ignames les plus valorisées lors des présentations coutumières.

L'unité domestique fondée sur la famille élargie apparaît ainsi comme une des données de base de l'organisation sociale puisque la réalisation du travail horticole repose sur l'autonomie de ce groupe familial. La division du travail réalisée par ce système peut-être caractérisée de la manière suivante :

1 - La faible amplitude de la division du travail. Bien qu'il existe des spécialistes de telle ou telle activité (poterie, construction de pirogues...), et que de nombreux individus aient le contrôle des rituels ou pratiques nécessaires au bon fonctionnement de l'ordre social ("Maître de l'igname", "de la pluie", contrôle de telle ou telle maladie, etc.(16)), tous les individus sont producteurs, et pour une insertion écologique donnée, producteurs des mêmes choses.

2 - Une organisation du travail de production qui bien qu'elle puisse regrouper plusieurs individus, est le plus souvent axée sur l'individu (17). Si les travaux initiaux de défonçage et de labour des billons d'igname ou les travaux de tarodières (18) sont effectués en commun par les membres de l'unité familiale élargie, par la suite chaque individu ou chaque couple effectuera seul les travaux de culture sur ses propres parcelles. A l'occasion, le cultivateur bénéficiera d'une aide de la part d'un parent, le plus souvent membre de l'unité domestique élargie, mais aussi de parents extérieurs.

3 - Une division sexuelle (et générationnelle) du travail. Il

s'agit là du plus vieux type de division sociale du travail, présent à un titre où à un autre dans toutes les sociétés passées et présentes (19). Mais dans les systèmes d'économie domestique, la division sexuelle du travail constitue l'épine dorsale de la production. Le travail de l'homme et celui de la femme sont complémentaires et assurent la quasi-totalité des tâches. Des recherches sociologiques effectuées sur un village de la Grande-Terre, donnent les indications suivantes quant à la place respective de l'homme et de la femme dans la division du travail. Les hommes apparaissent plus présents que les femmes dans les activités de production (plus ou moins 55/45 %). alors que les femmes occupent une place prépondérante dans les activités liées à l'habitat et à la vie domestique (42/58 %). De manière générale, les hommes sont plus actifs que les femmes en ce qui concerne la culture de l'igname, notamment dans la phase initiale de préparation du billon (68/31 %). Inversement, la part des femmes est supérieure pour les autres cultures vivrières et la culture du taro (34/66 %). La prépondérance d'un sexe sur l'autre, dans la participation au travail horticole est donc liée à la nature des cultures, et renvoie à des considérations relevant de la symbolique, l'igname, plante sèche étant associée à l'homme, le taro, plante humide, à la femme.

2° La circulation

Cette approche "technique" du travail est aussi une approche des rapports sociaux qui unissent les hommes entre eux, toute technique, toute répartition du travail et de ses produits participant des rapports entre les hommes. Mais ces rapports peuvent aussi être

abordés au travers de la circulation des produits entre les individus et les groupes. L'organisation de la production par et pour l'unité domestique, qualifiée par certains ethnologues de "mode de production domestique" (20), est telle quelle, un système non viable. Il faut donc que des relations sociales transcendent l'unité familiale domestique et réunissent les unités domestiques entre elles. Ce sont les principes politiques de la parenté patrilinéaire (constitution de lignages et de clans), et par alliance (de mariage), ainsi que les principes de la chefferie qui assurent cette fonction (21). Ces principes agissent directement sur la production, lui assignant ses objectifs (au-delà donc de la simple reproduction biologique des individus); ils structurent la société et rendent compte de la rationalité de son attitude vis à vis de la production. Ils régissent l'utilisation de la production (et partant, les motifs, les incitations à la production), les formes élargies d'organisation du travail, comme l'intensité de la production.

L'utilisation de la production est surtout marquée par la circulation des produits entre les individus, qui se donne comme une des caractéristiques les plus apparentes des systèmes sociaux de Mélanésie et de Nouvelle-Calédonie (22). Cette circulation des produits est d'abord une circulation quotidienne entre unités domestiques. Un relevé des échanges quotidiens au sein d'une unité domestique montre qu'il n'est pas de jour où les membres d'une unité domestique ne reçoivent ou ne donnent quelque produit vivrier, dans le cadre de relations de parenté patrilinéaires ou par alliance (de mariage). Cette circulation est une circulation "ouverte", qui n'est pas comptabilisée, chacun donnant au gré de ses dispositions ou de

ses disponibilités (23), pour un impératif social contenu dans les obligations de la parenté. Affirmer et maintenir vivants les liens de parenté (dont on sait qu'ils sont un des principes directeurs de l'organisation sociale), c'est les actualiser par la circulation des produits. La plupart du temps, récipiendaires et donateurs disposent des mêmes produits (24).

Cette circulation des produits est aussi une circulation "extra-quotidienne" entre lignages et chefferies. Si le premier type de circulation renvoie à une circulation quotidienne entre unités domestiques, le second concerne les relations cérémonielles (connues sous le nom de "coutume" ou de "pilou"), qui sont les temps forts de la vie sociale. Ils impliquent des groupes élargis dépassant les unités domestiques : lignages, clans, chefferies. Ces cérémonies "de coutume", scandent les moments privilégiés de la vie sociale et politique des groupes : naissance, mariage, deuil, intronisation de chefs, alliances militaires, remerciements pour services rendus, etc. (25). Les motifs qui président à la tenue d'une cérémonie coutumière sont divers et correspondent au règlement de "dettes sociales" entre les groupes et à la réaffirmation des liens qui les unissent. Au point de vue de la production horticole, deux aspects peuvent alors être relevés :

1) D'une part que les cérémonies de coutume sont marquées par des distributions massives de produits vivriers et artisanaux (nattes, tapa, "monnaie" de coquillage). Ces distributions se font avec ou sans contrepartie immédiate, ou sans que la contribution des uns ait de rapport d'équivalence avec celle des autres (26). Il n'y a pas toujours équilibre terme à terme ou comptabilisation, les groupes

étant tour à tour, au gré des cérémonies, en position de récipiendaires ou de donateurs. Les dons ont un caractère de prestige marqué, l'abondance et la qualité des produits offerts, les discours prononcés renforçant la renommée et le statut relatif du groupe vis à vis des autres (27). Ce phénomène de distribution ostentatoire est marqué dans toute la Mélanésie, et constitue une des formes du politique, puisqu'il assigne la place des individus ou des groupes les uns par rapport aux autres.

2) Il ressort d'autre part que l'intensification de la production est fonction de ces cycles de distributions cérémonielles. Les cérémonies de coutume les plus importantes, n'ont lieu qu'à intervalles de plusieurs années et se préparent des années à l'avance (28). Un accroissement de l'effort de production est rendu nécessaire pour nourrir la foule des individus de différentes chefferies qui assisteront à la réunion, l'abondance étant de mise. Cet effort se prépare sur plusieurs années et fait intervenir des interdictions de récolte ou de pêche sur les autres produits. Les cérémonies de coutume pouvaient durer jusqu'à trois semaines pendant lesquelles se tenaient danses, discours, dons et échanges de produits, entre chefferies diverses, alliées, mais aussi, potentiellement ennemies (29). Ces temps forts, ces cérémonies de coutume, sont indissociables de la reproduction de la société précoloniale et des efforts périodiques d'intensification de la production. Dans le relevé des emplois du temps, les seules cérémonies de deuil correspondent au quart du temps consacré à la production.

En conclusion à cette présentation des aspects

sociologiques de l'horticulture vivrière en Nouvelle-Calédonie, un certain nombre de points pourraient être soulignés.

1° L'aspect de "phénomène social total" de l'horticulture vivrière qui fait que cette horticulture n'est pas une simple action économique isolable du contexte social, mais qu'elle est au contraire étroitement liée à tous les aspects de la vie mélanésienne : conception de l'homme et de la femme, rapport à la terre et aux ancêtres, personne du chef, rituels agraires, rapports entre parents et alliés, réunions coutumières (30).

2° Le rapport à la production et au travail étant toujours un rapport socialement constitué. le support de la production mélanésienne dans le cadre d'une horticulture aux forts rendements, est le prestige qui s'attache au bon jardinier et l'incitation à produire en abondance pour valoriser son clan, sa chefferie et ses alliés utérins lors des cérémonies de coutume. C'est pourquoi ces cérémonies marquent en Nouvelle-Calédonie, comme dans le reste de la Mélanésie, les cycles longs de la production (31), ceux de la production maximale.

3° La production horticole et la distribution de produits vivriers sans contrepartie terme à terme est une des composantes essentielles du système. L'accumulation et l'appropriation ne sont pas un but et sont incompatibles avec le système. C'est tout au contraire le don qui permet d'actualiser les liens de parenté, comme le regroupement autour de la chefferie, laquelle fournit les incitations à la production maximale. De ce fait, comme le montre Sahlins sur un exemple fidjien, alors qu'une partie des maisonnées des villages mélanésiens ne produisent pas suffisamment pour assurer la couverture de leurs besoins, il n'existe pas de villageois qui

manque du nécessaire. la production étant re-répartie selon les principes de la parenté. Dans ce système, les incitations à la production sont liées au prestige, à la parenté et à la chefferie et les possibilités d'élargissement de la production sont relativement limitées. Inversement, dans un système paysan articulé à une économie de marché comme ce fût le cas en Occident, les maisonnées s'isolent les unes des autres et ne destinent réellement la production d'un surplus qu'à l'extérieur du village, vers le circuit monétaire. De ce fait, les écarts dans la satisfaction des besoins peuvent se creuser (32). Les incitations à la production, liées au marché, à l'accroissement des besoins, et aux stratifications sociales, connaissent des possibilités d'extension beaucoup plus importantes.

PILLON Patrick
ORSTOM, NOUMEA
Juin 1985

REFERENCES

- (1) SAHLINS, M. 1963. Poor man, rich man, big man, chief : political types in Melanesia and Polynesia. International Quaterly. Mouton and Co. editors. 5. (3) : 285-303 (Référence p.286).
- (2) DOUMENGE, F. 1966. L'homme dans le Pacifique Sud. Publication de la Société des Océanistes n° 19. Paris. 633 p. (Référence p. 323).
- (3) BARRAU, J. 1958. Subsistence agriculture in Melanesia. Bernice P. Bishop Museum. bulletin 219. Honolulu. 111 p. (Référence p. 11).
- BROOKFIELD, H.C., HART, D. 1971. Melanesia. A geographical interpretation of an island world. Methuen and Co., editors. 464 p. (Référence pp. 44-53).
- (4) LACEY, R. 1977. Dynamics of precolonial agriculture : an exploratory essay. University of Papua New Guinea. History of agriculture. discussion paper n°8, 44 p. (Référence p.24).
- (5) HUGUES, I. 1973. Stone-age trade in the New Guinea Inland. In : H. Brookfield (ed.). The Pacific in Transition. Australian National University Press, Canberra, pp. 97-126.
- MALINOWSKI, B. 1960. The argonauts of the Western Pacific. E.P Dutton and company, New-York, 527 p.
- ORAM, N. 1982. Pots for sago : The hiri trading work. In : The hiri in history. Further aspects of long distance motu trade in Central Papua. The Australian National University. Pacific Research Monograph n° 8, pp. 1-33.
- (6) GODELIER, M. 1969. La monnaie de sel des Baruya de Nouvelle-Guinée. L'Homme, IX, (2) : 5-37
- TESTARD, A. 1982. Les chasseurs-cueilleurs ou l'origine des inégalités. Société d'Ethnographie, Paris, 254 p.
- (7) BEDFORD, R. 1973. A transition in circular mobility. In : H. Brookfield ed. The Pacific in Transistion. Australian National University Press, Canberra, pp. 187-227 (Références, pp. 191-195).
- LACEY, R. 1977. opus cité p. 34.
- SING UBEROI, J.P. 1962. Politics of the kula ring. Manchester University Press, 162 p.
- (8) DOUMENGE, J.P. 1982. Du terroir... à la ville. Centre d'Etude et de Géographie Tropicale, CNRS, Bordeaux, 488 p. (Référence p. 90).

- LEENHARDT, M. 1953. Gens de la Grande-Terre. Gallimard, 228 p. (Références pp. 93-96).
- (9) BARRAU, J. 1958. opus cité, pp. 11-31.
- BROOKFIELD, H.C. BROWN, P. 1963. Struggle for land. Agriculture and group territories among the Chimbu of the New Guinea Highlands. Oxford University Press, 193 p. (Références pp. 114-115).
- (10) BARRAU, J. 1956. L'agriculture vivrière autochtone de la Nouvelle-Calédonie. Commission du Pacifique Sud, Nouméa, 153 p. (Référence p.136).
- (11) DOUMENGE, J.P. 1982. opus cité p. 287.
- (12) Cité par SAUSSOL, A. 1979. L'héritage. Publication de la Société des Océanistes n° 40, Paris, 493 p.
- (13) SAUSSOL, A. 1979. L'héritage. Publication de la Société des Océanistes n° 40, Paris, 493 p. (Citation p.32).
- (14) BARRAU, J. 1958. Opus cité, p. 36 et 21.
- GLAUMONT, M. 1953 La culture de l'igname et du taro en Nouvelle-Calédonie. Travaux gigantesques des indigènes. Etudes Mélanésiennes, 7 : 25-34.
- SPRIGGS, M. 1980. Un thème de recherche à approfondir : l'irrigation du taro en Océanie. Bulletin du Pacifique Sud, 15-18 pp.
- (15) L'analyse du système de production qui est développée ici est tirée -notamment en ce qui concerne les temps de travaux- de l'ouvrage KOHLER, J.M., PILLON, P. 1983. Impact de l'opération Café en milieu mélanésien. Vol.II. Une approche du système de production. ORSTOM, Nouméa, 141 p. Pour de plus amples précisions sur les pratiques horticoles, confer DOUMENGE, J.P. 1982. opus cité, et sur le système social BENZA, A., RIVIERRE, J.C. 1982. Les chemins de l'alliance : l'organisation sociale et ses représentations en Nouvelle-Calédonie. SELAF, 586 p.
- (16) GUIART, J. 1981. Clans autochtones en situation pré-coloniale. In : Atlas de la Nouvelle-Calédonie. ORSTOM, Paris, Planche 18.
- (17) Le travail sur une base individuelle ou conjugale semble être la forme de travail la plus répandue dans le Pacifique : CONNELL, J. The emergence of a peasantry in Papua-New Guinea. University of Papua New Guinea. History of agriculture, working paper n° 27, 59 p. DOUMENGE, F. 1966. Opus cité p. 311.
- (18) BARRAU, J. 1956. Opus cité.

- (19) Sur les rapports entre les sexes en Mélanésie confer :
 GODELIER, M. 1982. La production des grands hommes.
 Fayard, 370 p. Et sur la division du travail selon les sexes
 en Nouvelle-Calédonie : METAIS, P. 1972. La Nouvelle-Calédonie.
 In : Encyclopédie de la Pléiade, Ethnologie régionale I,
 Gallimard, pp. 1100-1129. (Référence p. 1117).
- (20) MARSHALL, S. 1976. Age de pierre. âge d'abondance. Gallimard,
 Paris, 409 p.
- (21) FIRTH, R. 1965. Primitive Polynesian Economy.
 Routledge and Keagan Paul. London. 385 p.
- (22) MAUSS, M. 1969. L'extension du potlatch en Mélanésie.
 Oeuvres. Tome III. Les Editions de Minuit, pp. 29-34.
- (23) KOHLER, J.M. PILLON, P. 1983. opus cité. p. 106.
- (24) PANOFF, M. 1972. La naissance de l'anthropologie économique.
 La Recherche, 20 : pp. 129-136.
- (25) LAMBERT (Père) - 1900. Moeurs et superstitions des néo-
 calédoniens. Publication de la Société d'Etudes Historiques
 de la Nouvelle-Calédonie n° 14, Nouméa.
- LEENHARDT, M. 1922. La fête du pilou en Nouvelle-Calédonie.
 L'Anthropologie, 32 : 221-263.
- (26) Bensa, A. RIVIERRE, J.C. 1982. opus cité p. 114
- LAMBERT (Père), 1900, Opus cité.
- LEENHARDT, M. 1922. Opus cité. p. 236.
- (27) DOUMENGE, J.P. 1982. Opus cité. p. 55.
- (28) GUIART, J. 1969. Programmation et agriculture en Mélanésie.
 L'Homme, IX (3) : 107-112.
- LAMBERT (Père), 1900. Opus cité.
- (29) LAMBERT (Père), 1900. Opus cité.
- LEENHARDT, M. 1922. Opus cité.
- (30) MALINOWSKI, B. 1921. L'économie primitive des îles
 Trobriand. In : GODELIER, M. 1974.
 Un domaine contesté : L'anthropologie économique. Mouton, 374 p.
- (31) BROOKFIELD, H. 1973. Full cycle in Chimbu. In : The Pacific
 in Transition. H. Brookfield (ed.). Australian National
 University Press, Canberra, pp. 127-160
- (32) SAHLINS, M. 1976. Opus cité.

UNITES DOMESTIQUES ET UNITES ECONOMIQUES EN NOUVELLE-CALEDONIE

1 Les données d'un débat :

Dans le cadre d'un groupe de travail AMIRA sur les "unités d'observation", plusieurs notes se succédaient dans le but d'élaborer une démarche appropriée à l'appréhension des unités économiques. Une controverse s'ensuivait (1). Plus récemment, Cl. Robineau relançait le débat en déclarant que pour sa part, il renverserait volontiers la proposition à l'origine de la réflexion collective selon laquelle "le choix d'une unité d'observation semble tout autant lié au type d'enquête, et surtout aux objectifs de l'enquête, qu'au type de société étudiée". Ce faisant, il proposait une méthodologie inversant le sens des démarches antérieures. Alors que précédemment l'on se donnait pour objet la définition d'unités économiques en partant de leur construction au niveau domestique, Cl. Robineau faisait valoir sur trois exemples de terrain diversement situés (Comores, Congo, Tahiti), qu'une unité économique ne pouvait se saisir qu'à partir d'un complexe de relations sociales constitutives de l'ensemble (national) dont elle relève, et réinséré dans sa genèse historique. Mettant plus particulièrement l'accent sur une approche esquissée par R.Hallu (2), il soulignait que l'unité domestique ne pouvait être uniquement abordée en termes conceptuels et que son appréhension passait par une approche quantitative (3).

En contribution à ce débat nous nous proposons de présenter les

difficultés rencontrées dans l'approche des unités domestiques et des unités de production d'une économie domestique soumise à l'extension des rapports marchands et offrant, de par des inégalités de développement régional, des configurations variables, à partir d'une situation précoloniale globalement identique. Cet exemple néo-calédonien est tiré de l'aire mélanésienne dont Mauss soulignait qu'elle se caractérisait, tout comme la Côte Nord Ouest de l'Amérique du Nord, par l'existence de cette institution de prestation totale antagoniste qu'est le "Potlatch" (4).

2 L'Opération Café et son insertion dans l'ensemble néo-calédonien

Les matériaux présentés sont tirés d'une recherche (5) portant sur la relance caféicole en Nouvelle-Calédonie par l'introduction d'une caféiculture sans ombrage visant à se substituer aux cultures sous-ombrage en place depuis plus d'un siècle sur le Territoire. L'introduction de nouvelles variétés végétales (de Robusta et d'Arabica), l'apport de nouvelles techniques (utilisation d'engrais, plantation en plein soleil sans cultures intercalaires, maîtrise des plantes de couverture), une intensification du travail, la possibilité d'une mécanisation, tranchent avec les pratiques de la caféiculture sous-ombrage. Cette relance s'inscrit dans le cadre de l'histoire contrastée d'une activité originellement coloniale par excellence (implantation d'un petit colonat européen et main-d'oeuvre prestataire indigène), dont l'entrée en crise a été concomitante de son "explosion" dans les réserves autochtones entre 1955 et 1965. La période d'expansion minière de la fin des années soixante

(1968-1972), fait chuter la production par l'appel de main-d'oeuvre des réserves mélanésiennes vers les centres miniers et les pôles d'expansion du Territoire (Nouméa et ses communes limitrophes), dans un mouvement d'amplitude qui s'insère dans une tendance marquée depuis le début de la décennie. Entre 1969 et 1976, la production commercialisée passe de 1331 à 465 tonnes, la relation causale étant d'autant plus apparente que la principale commune productrice de café, située en plein massif minier, rétrograde largement durant la période. Dans les communes caféicoles de la Côte Est, plus éloignées des pôles d'expansion, la production se maintiendra davantage. Avec l'inversion de la tendance économique en stagflation qui provoque la baisse de la demande nickélifère, la crise du secteur métallurgique et minier s'installe. A partir de 1978, la chute de l'activité minière est brutale : sa part passe de plus de 24 % du PIB entre 1970 et 1977, à 10 %. La relance de la caféiculture et le passage à la phase de vulgarisation d'un projet ayant débuté sur station expérimentale dix ans plus tôt, deviennent d'autant plus à l'ordre du jour qu'un certain nombre de salariés mélanésiens auront "vocation" à se rabattre sur l'économie domestique. L'instabilité économique et politique de la période (renforcement du mouvement indépendantiste mélanésien entre 1975 et 1978), favorise le choix par le Secrétariat d'Etat aux DOM-TOM de l'époque d'une insufflation massive de crédits dans l'économie domestique mélanésienne, en doublant, puis quadruplant, les projets antérieurs de relance territoriale, à la limite des possibilités d'infrastructure rurale. De 500 ha, le projet passe à 2000 ha de plantations pour un coût estimé à deux milliards de francs CFP, soit 110 millions de francs français (6). Mille producteurs, à 85 % d'entre eux mélanésiens, de par la structure de

la production caféicole, devraient être concernés.

Malgré les discours et présentations techniciennes dont il est l'objet, le projet de relance caféicole ne peut se saisir que rapporté aux conditions sociales de sa constitution, comme aux caractéristiques du milieu auquel il est destiné. En dépit de déboires techniques surprenants et d'un développement incertain, la nouvelle caféiculture peut faire état de réussites à certains égards importantes et susceptibles de déboucher sur une augmentation de la production, propre à masquer les faiblesses inhérentes à l'économie générale du projet. S'insérant dans un projet social lui donnant une portée politique accentuée, l'objectif socio-économique supportant l'opération café consiste à pallier le déclin caféicole en offrant à chaque caféiculteur mélanésien, avec trois hectares de caféiculture intensive, la possibilité d'un revenu d'exploitation supérieur au salaire minimum. Le vide quant à la portée sociologique des introductions technologiques (redéfinition du travail, introduction de l'engrais et possibilités de mécanisation), comme l'absence de réflexion sur les structures sociales en place (tenure foncière, production et reproduction sociale, temps de travail), ne pouvait que déboucher pour la recherche sociologique sur une approche du système d'économie domestique.

Le déroulement des recherches qui font la matière du présent article est donc à l'image de la démarche présentée par Cl Robineau : à partir d'une étude socio-économique située dès le départ à un niveau relativement général de la structure sociale, l'on débouche sur l'analyse de l'économie domestique et l'approche des unités

économiques. Rien d'étonnant en cela, tant il est banal de dire que les relations sociales ne se découpent que pour les besoins de la compréhension et de l'analyse.

3 Une approche du système de production

L'économie d'ensemble du projet de relance caféicole repose sur une transposition à la société mélanésienne du système d'économie paysanne de petite production marchande. Disposant de terres qu'il cultiverait en propre, le Mélanésien pourrait augmenter ses surfaces caféières (jusqu'à trois hectares), consacrer le temps de travail nécessaire à l'entretien d'une telle superficie et à la mise en pratique de nouvelles techniques de production. Il lui reviendrait alors, en tant que chef d'une unité domestique et budgétaire indépendante, un revenu mensuel suffisant pour le maintenir à la terre. Implicitement (mais de manière plus explicite dans un premier projet), le remplacement de la caféiculture sous ombrage par la caféiculture sans ombrage étant souhaité, une redistribution entre agriculteurs mélanésiens devrait être induite : producteurs de café intensif (gros consommateur de main-d'oeuvre au moment de la récolte)/caféiculteurs sous ombrage/et producteurs plus ou moins dépourvus de café, aptes à fournir la main-d'oeuvre des premiers. Or les démarches de terrain montrent l'inadéquation entre les conceptions et quantifications de l'opération et l'organisation des relations sociales mélanésiennes. Autant par ses approches que par ses vides, le projet est en décalage. Le relevé, sur un échantillon de producteurs, des activités et de leurs durées, de l'accès à la

terre, de la composition des groupes de travail, de la circulation des produits et des relations de parenté mises en jeu, en fait sur de nombreux points la démonstration :

1) le système de tenure lignagère dans un contexte de pénurie foncière induite par la colonisation et par l'augmentation démographique ne permet pas d'accéder à la superficie de 3 ha par caféiculteur (la superficie moyenne est de 0,50 ha en 1982).

2) le relevé des temps de travaux effectués par les producteurs masculins mariés (catégorie la plus active au niveau de la production) montre que sur une année, l'ensemble du travail de production (cultures vivrières, caféiculture ancienne, chasse-pêche, salariat agricole temporaire) qui est environ de 800 heures, correspond au temps de travail nécessaire à la culture d'un hectare de caféiers intensifs les deux premières années (80 heures par hectare et par mois).

3) l'organisation sociale mélanésienne fait une large part dans sa reproduction (de l'identité lignagère et clanique, des relations entre alliés matrimoniaux, des positionnements statutaires entre lignages et chefferies), aux activités de "coutume", réunions rassemblant les membres des divers lignages et chefferies dans des cérémonies de deuil, de mariage, d'intronisation de chef, et qui sont l'occasion de distributions importantes de produits vivriers, de denrées alimentaires manufacturées, d'étoffes et d'argent. Les activités coutumières et sociales représentaient ainsi 50 % du temps de production, et en l'état actuel des rapports sociaux, une part incompressible du temps disponible.

Ces résultats ne sauraient cependant masquer les difficultés rencontrées lors de l'analyse des données de terrain,

lesquelles sont circonscrites par le débat AMIRA : identification d'unités domestiques et d'unités de production, place des salariés en relation à leur unité domestique d'origine, place de la circulation des produits vivriers, des individus et du travail entre unités domestiques. L'ensemble de ces questions se complique des mécanismes de dissolution/recomposition affectant de manière différencielle les unités domestiques et les aires géographiques. sous l'effet de la proximité des zones de développement, du type de cultures commerciales développées, de l'histoire propre de la colonisation, comme de la nature des systèmes sociaux précoloniaux (notamment la coupure Grande-Terre/îles Loyauté).

Au niveau de l'économie domestique, l'unité sociale traditionnelle de base est celle de la famille élargie, de profondeur généalogique variable, et qui se forme à partir des noyaux patrilineaires d'un homme marié (en position d'aîné) et de ses frères et/ou de ses fils mariés ou non. En principe, la famille élargie ne rassemble pas ses membres au-delà de la troisième ou de la quatrième génération. Les scissions interviennent au niveau des frères mariés suivant que les parents soient ou non encore en vie, et que les frères aient ou non leur propre descendance. Cette famille, intégrant les adultes veufs ou célibataires, forme une unité résidentielle matérialisée au sol par un site d'habitat distinct de celui des autres unités de même type. En son sein, les unités conjugales sont identifiables, chaque homme marié ayant sa propre case à proximité de laquelle se trouvent celle(s) de son ou de ses épouses. L'unité familiale élargie ainsi composée est désignée du nom du tertre (site d'habitation) où elle se trouve, du nom du tertre (emplacement surélevé de case) de l'aîné du groupe, ou du nom d'un ancêtre ayant

habité le site. Ce groupe familial s'insère dans un lignage patrilinéaire dont il compose tout ou partie des membres locaux, et dans un regroupement clanique nommé.

L'accès foncier relève en dernière instance de l'ensemble des membres du lignage local et des adultes ou aînés respectifs des différentes familles élargies qui le composent (il n'est pas de chef de lignage, même si les familles élargies d'un même lignage ont des statuts et fonctions différenciées). A ce niveau, le contrôle foncier ne semble guère concerner que des questions de dons ou de prêts de terres à des membres de lignages extérieurs, ou de re-répartition des terres et des hommes à l'intérieur de la parenté lignagère. La gestion quotidienne du foncier revient à la famille élargie dont l'espace propre est distingué en tant que terres de cultures. Au sein de la famille élargie chaque couple -ou tout adulte-, dispose de son ou de ses propres billons de cultures vivrières. Mis à part les travaux initiaux de défonçage du sol, réalisés en commun, le travail s'effectue sur une base individuelle ou en couple, complétée à l'occasion d'une aide parentale. La famille élargie cultive en tant que telle, un billon d'ignames destiné à la production des variétés distinguées dans les cérémonies de coutume. Ces ignames cérémonielles auxquelles s'adjoignent d'autres produits (taros, cannes à sucre) provenant des différents jardins, constituent la contribution particulière de la famille élargie aux offrandes du lignage local lors des réunions coutumières. Aucune comptabilité ne sera faite quant à la part des individus ou des familles élargies dans la constitution des offrandes du lignage, lesquelles seront fondues à leur tour avec les dons de l'ensemble plus vaste dont le lignage fera partie à l'occasion de telle ou telle cérémonie. La culture

de ce billon particulier ne pouvant être effectuée que par des hommes, dépend des soins du cadet des cadets célibataires, ou de l'aîné. Lors d'une estimation, le géographe J.P Doumenge a pu avancer qu'un tiers de la seule production d'ignames était destiné à des distributions cérémonielles.

Chaque couple, voire chaque adulte, produisant ses propres cultures vivrières, mais la consommation étant collective au sein de l'unité résidentielle, la famille élargie, dans la mesure où elle constitue une unité résidentielle, une unité sociale identifiée par un nom ou une localisation propre avec à sa tête et la représentant, la personne de l'aîné, une unité d'accès foncier, une unité de consommation et d'entraide, apparaît porteuse des attributs d'unité de production de base, bien qu'elle soit composée de noyaux conjugaux et d'adultes cultivant des jardins distincts. La production de l'unité résidentielle qualifiée "d'unité de production de base" est ainsi la résultante de la production des différents champs individuels ou conjugaux. Ce choix de l'unité résidentielle en tant qu'unité de production articulée à deux niveaux, au détriment de l'unité conjugale, repose sur l'option selon laquelle une unité de production ne saurait être perçue en fonction de la seule division du travail.

4 La recomposition/dissolution des unités domestiques précoloniales :

La situation précoloniale réalisait la coïncidence de la famille élargie, de l'unité résidentielle, de l'unité de production et de l'unité de consommation. Or pour des raisons tenant globalement

à la subordination des systèmes sociaux précoloniaux aux rapports de production marchands et capitalistes, cette coïncidence d'un ensemble de traits constitutifs de l'unité domestique précoloniale ne se retrouve plus en tant que norme. L'impact des rapports sociaux issus de la colonisation sur l'unité domestique, a pu se traduire diversement selon le niveau de développement des emplois salariés et leur proximité, selon le développement des cultures commerciales et leur nature, selon l'acuité de la pression foncière induite par le double mouvement de dépossession et d'augmentation des besoins en terres sous l'effet de la production marchande, et selon l'intériorisation des valeurs chrétiennes. A la place de l'unité précoloniale, et sur la Grande-Terre tout au moins, le chercheur est confronté à tout un continuum dans la composition du regroupement familial en tant qu'unité domestique, allant de la famille élargie basée sur le modèle précolonial (mais le plus souvent amputée par rapport à ce modèle et se maintenant pour des raisons spécifiques), à l'unité conjugale nucléaire, en passant par la famille de type composite (7) dont Marshall Sahlins faisait remarquer sur un exemple mélanésien qu'elle était dominante, contrairement à l'idée répandue d'une nucléarisation de l'unité domestique.

Cet éclatement dans la composition de l'unité domestique se retrouve au niveau des rapports de production (accès au foncier et aux produits du foncier, relation de travail, unité d'habitat, accès à l'argent), sans qu'il soit permis de dire que les transformations de l'unité précoloniale se soient accompagnées d'une rupture des rapports de production unissant les différents noyaux conjugaux constitutifs de l'ancienne unité domestique élargie.

C'est ainsi que la culture commerciale du café a suscité un

rapport plus individualisé à la terre que ne le réalisait le système précolonial. Sur le modèle de la possession de la plante cultivée par celui qui l'a plantée, (opposé à la possession du sol par la famille élargie et le lignage local), la culture d'une plante pérenne commerciale, en prolongeant l'occupation du sol, induit un rapport plus étroit de l'individu à la portion d'espace familial et lignager qu'il cultive. Dans certaines zones caféicoles marquées par le salariat, des femmes célibataires accèdent, tant qu'elles ne sont pas mariées, à la culture d'une caféière. Cette disposition qui marque l'importance monétaire du café dans une société où l'accès foncier est régi en ligne patrilinéaire, est aussi le signe d'une transformation du groupe familial par le salariat, l'urbanisation et la conception d'enfants hors mariage. Les cas de figure sont alors multiples en ce qui concerne l'accès foncier et la composition domestique des différents noyaux issus de la famille précoloniale. Un accès en indivis des terres vivrières, voire caféicole, est la marque des familles élargies qui continuent à se constituer en tant qu'unités domestiques sur le modèle précolonial. Celles-ci sont le plus souvent dûes à la présence d'un ou de deux membres de la première génération, alors que leurs descendants sont eux mêmes mariés et ont leur propre descendance. Ces familles se constituent sur le modèle précolonial du fait d'une autorité paternelle toujours efficace, ou de la présence d'une mère veuve ne pouvant subvenir seule à ses besoins ou à ceux d'enfants plus jeunes. D'autres raisons telles que l'inexistence chez les frères d'une descendance dont l'importance nécessite la séparation, peuvent s'ajouter. Ce type de regroupement est donc étroitement lié aux facteurs démographiques et à l'état des ressources foncières et financières d'un groupe de

parents. Dans les autres types de regroupement domestique, l'accès aux terres vivrières et aux caféiers est plus individualisé. Les exemples de terrain dessinent alors la multiplicité des relations centrées sur la terre et ses produits, le travail, l'habitat, l'argent, dans lesquelles les unités conjugales constitutives de l'ancienne famille élargie peuvent entrer.

Rapportée à l'ancienne coïncidence entre résidence, unité domestique, accès foncier et groupe familial élargi, l'identification d'unités économiques et sociales s'avère des plus problématiques. Comme le souligne Sahlins à propos de l'île fidjienne de Moala, la famille élargie n'est plus systématiquement circonscrite dans l'espace, les membres d'une unité domestique élargie pouvant ne se distinguer que par la consommation collective des produits du travail. Mais bien que constituant des unités distinctes, les membres de la famille élargie continuent -avec des intensités variables- à former un groupe de relations privilégiées au niveau du travail et de la circulation/consommation, par l'importance des dons de produits vivriers et manufacturés et des dons d'argent. Bien qu'individualisée par le travail et l'accès "privilégié", la récolte des terres à café reste accessible aux membres de l'unité élargie alors que celle-ci s'est scindée en différentes unités domestiques. L'égalité des parents proches, face aux produits de la terre, reste ainsi affirmée.

Dans l'ensemble il s'avère qu'il n'est plus guère possible d'identifier une unité de production de base, sauf à dire que celle-ci demeure domestique mais qu'elle a varié dans sa composition et que la double articulation précoloniale du noyau conjugal et de la famille élargie, cède la place à des articulations différentes au niveau foncier, au niveau de l'accès aux cultures commerciales et à

l'argent. entre membres de nouvelles unités domestiques entretenant entre eux des rapports de production constitutifs de la situation précoloniale. mais modifiés par la monétarisation des échanges et la pression foncière. Ces nouveaux rapports sociaux se traduisent par des modalités variables d'accès foncier et d'accès à l'argent en provenance du salariat. L'unité économique de base n'est plus immédiatement saisissable ; elle se concrétise de manières différentes ne permettant guère d'identifier une unité économique en tant que telle, sans se pencher à chaque fois sur les rapports unissant différentes unités domestiques.

5 Unités comptables et circulation

A grands traits et en référence aux exemples présentés dans le cadre du débat AMIRA, les systèmes précoloniaux de Nouvelle-Calédonie se distinguent :

1) par la non accumulation : l'économie n'est ni le lieu d'une accumulation (systèmes africains), ni la médiation de relations de pouvoir (systèmes mélanésiens à "big-man"), mais le support de relations de prestige entre les groupes (lignages, clans, chefferies) dont les statuts et les positions réciproques sont largement fixés par ailleurs (au travers des systèmes de parenté, des disponibilités démographiques et de la guerre, comme au travers du capital historique des groupes).

2) par la convergence sur l'unité domestique d'un ensemble de rapports sociaux (habitat, accès foncier, personne de l'aîné, unité de production et de consommation), au contraire de l'exemple mossi

(qui dissocie lieu de la production et lieu de l'accumulation), ou de l'exemple comorien (qui dissocie le lieu de la production, des accès à la terre et au produit du travail) (8).

3) par les mécanismes de circulation généralisée que les systèmes mélanésiens mettent en place et qui sont un des lieux les plus manifestes de la réalisation des rapports sociaux. La recherche sociologique en Nouvelle-Calédonie pourrait ainsi faire siennes les conclusions de Waddell et Krinks sur les Orokaïva de Nouvelle-Guinée selon lesquelles : " Seuls 9 % du temps total sont consacrés à des relations d'entraide au profit d'autres unités domestiques. Néanmoins la distribution journalière de nourriture tient une telle place dans la vie des Orokaïva qu'elle va à l'encontre de l'idée d'individualisme qui pourrait être retirée de l'organisation de la production. L'aspect communautaire des relations sociales se marque davantage par la circulation que par le travail en commun" (9). L'appréhension de la circulation des produits de la terre, des produits manufacturés ou de l'argent montre que celle-ci est quotidienne entre membres de l'ancienne unité domestique élargie (qu'ils soient ou non rassemblés au sein d'une même unité domestique), comme elle peut l'être avec des parents proches (par alliance ou patrilinéaires). Elle s'estompe avec l'éloignement des liens de parenté. Cette circulation quotidienne ego-centrée, est reproduite à un niveau élargi, focalisé non plus sur l'individu mais sur l'appartenance de groupe, lors des échanges cérémoniels. Ceux-ci tendent idéalement vers une équivalence sinon toujours immédiate, du moins à terme. Aucune comptabilité n'est alors faite quant à la part

que chaque unité domestique peut fournir, les redistributions en sens inverse ("retour de coutume"), ou positions de récipiendaires lors d'une autre cérémonie, ne renvoyant pas terme à terme à la contribution initiale.

Les implications d'une telle redistribution quant à la quantification économique sont manifestes, aussi bien au niveau de la production agricole et de la disposition des produits vivriers (10), qu'au niveau de la circulation monétaire. A cet égard, l'île de Lifou se distingue de l'ensemble de la Grande-Terre et des îles par la redistribution monétaire exacerbée qu'elle organise. Les seules distributions monétaires lors de mariages (et en excluant produits vivriers, produits alimentaires manufacturés, cochons...), peuvent atteindre plusieurs millions de francs CFP (11). De ce fait, quantifications et enquêtes budgétaires qui ne peuvent être ramenées à une unité domestique standard, laisseraient en outre de côté une des caractéristiques essentielles des rapports sociaux dont la signification et l'impact ne peuvent être abordés uniquement en termes de quantification. L'impact de cette circulation/redistribution se mesure alors moins en termes de quantification, que dans ses effets au niveau de la stratification sociale et de la façon spécifique dont les rapports capitalistes sont actualisés en milieu mélanésien.

L'exemple néo-calédonien en situation de transition pourrait alors servir à repreciser les contours d'une réflexion sur les niveaux d'observation, les quantifications et les relations entre

sociologie et planification. S'il ressort que le cas néo-calédonien relève d'une économie domestique à faible division du travail et que l'unité domestique est le niveau d'observation de base, il n'apparaît guère cependant possible de constituer ou de désigner un lieu de quantification micro-social stable, de par la diversité des situations domestiques et productives, comme du fait de rapports sociaux de production qui ne se traduisent pas par la constitution d'une entité économique nettement circonscrite telle l'exploitation agricole ou l'unité budgétaire des formations sociales européennes. Comme il ne semble pas qu'il puisse y avoir de quantification univoque au niveau de la totalité sociale en ce qui concerne les unités économiques domestiques, le lieu de la quantification se devrait d'être à chaque fois construit par l'approche sociologique.

PILLON Patrick
ORSTOM. Nouméa
Mai 1985

NOTES

- (1) AMELIORATION DES METHODES D'INVESTIGATION ET DE RECHERCHE APPLIQUEES AU DEVELOPPEMENT (AMIRA). Série enquêtes et outils statistiques. Volume I, Le choix d'une unité.
- (2) HALLU, R. 1975. Réflexion autour d'un document : 'Les unités économiques en pays Serer'. AMIRA, Série enquêtes et outils statistiques, Vol. I, Le choix d'une unité, p.67.
- (3) ROBINEAU, Cl. 1983. A la recherche des unités économiques.

Trois approches : Comores, Congo, Tahiti. Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, XIX, (1) : pp. 119-135.

- (4) MAUSS, M. 1969. L'extension du Potlatch en Mélanésie. Oeuvres, Tome III, Les Editions de Minuit, pp. 29-34.
- (5) KOHLER, J.M., PILLON, P. 1982 et 1983. L'impact de l'opération Café en milieu mélanésien. Vol.I : le discours mélanésien. Vol.II : l'environnement socio-économique : une approche du système de production. ORSTOM et Direction Territoriale des Services Ruraux, Nouméa, 187 et 141 p.
- (6) De 1977 à 1979, les recettes du budget territorial sont comprises entre 13 milliards et 15 milliards cinq cents millions de francs CFP. Service de la Statistique, Annuaire statistique 1980, p. 163.
- (7) Unité domestique comprenant plusieurs adultes regroupés autour d'un noyau conjugal. SAHLINS, M. 1962. Moala : Culture and Nature on a Fijian Island. University of Michigan Press, 453 p.
- (8) ROBINEAU, Cl. 1983. A la recherche des unités économiques. Trois approches : Comores, Congo, Tahiti. Cahiers ORSTOM, série Sciences Humaines, XIX, (1) : 119-135.
- (9) WADDELL, E.W. KRINKS, P.A. 1968. The organisation of production and distribution among the Orokaiva. New Guinea Research Unit n° 24, Australian National University, Canberra, 334 p.

(10) SAHLINS, M. 1972. Stone Age Economics. Tavistock Publications, 348 p. L'auteur montre que dans un certain nombre de sociétés basées sur l'économie domestique, la production est re-répartie entre les unités domestiques.

(11) 1 franc CFP équivaut à 0,055 franc français.

DU RURAL A L'URBAIN : DENOMINATEURS COMMUNS ET DIFFERENCIATIONS
(NOUVELLE-CALEDONIE - POLYNESIE FRANCAISE - VANUATU)

Les croissances démographique et urbaine dans les pays du Pacifique Sud et leurs conséquences actuelles sont des phénomènes assez bien documentés (1). L'expansion démographique qui se met en place entre les deux guerres se double à partir des années soixante d'une urbanisation caractérisée par de forts taux de croissance. Cette croissance trouve son origine principale dans les migrations rurales accompagnées, dans certains pays, de mouvements migratoires en provenance d'autres îles du Pacifique ou d'Europe. Vingt années suffisent pour effectuer le passage de sociétés agraires assurant leur auto-suffisance alimentaire, à des milieux ruraux affectés - jusqu'à perdre parfois la moitié de leur population (2) - par les mouvements de migrations urbaines, et dont les techniques horticoles entrent en crise (3). A un modèle social qui pouvait passer pour "traditionnel" lorsqu'il n'était complété que de migrations circulaires, succède la désarticulation lorsque s'enclenchent les processus d'urbanisation "sauvage" (4). Paradoxalement, ces phénomènes se développent en même temps que les pays du Pacifique Sud produisent au travers du "Pacific Way", une vision d'eux mêmes qui en ferait par essence des ruraux.

Aujourd'hui, dans une période de crise économique durable, l'urbanisation de la période précédente révèle la fragilité de ses

bases économiques, comme les handicaps nouveaux qu'elle a pu créer : pour certains pays du Pacifique, les taux d'urbanisation sont supérieurs à 50 % (5) et les problèmes désormais liés à l'urbanisation ne laissent pas d'être délicats au triple plan social, économique et politique.

Autant à l'échelle internationale qu'à celle de la région, les réponses à ces mouvements de déperdition de population rurale et de crise des systèmes agraires semblent devoir s'orienter vers le développement rural et la réduction des inégalités ville/campagne. Aussi, certains aspects des questions relatives à l'urbanisation étant cernés, n'est-il peut être pas inutile de revenir sur l'expérience de ces vingt dernières années et sur les processus d'urbanisation eux-mêmes. S'est-on trouvé en présence d'un seul et unique phénomène d'urbanisation qui viendrait plus tôt ici, plus tard là, ou au contraire en présence de phénomènes multiples ? Alternativement, l'urbanisation s'est-elle formée de manière identique sur l'ensemble du Pacifique ou de manière différenciée d'un pays à l'autre ? "L'ouverture au marché international" étant connue, quels sont les facteurs qui enclenchent tel ou tel processus d'urbanisation ? Au travers du questionnement de la notion d'urbanisation et de la représentation unifiée qui peut se dégager de chiffres associés à des espaces géographiques, pourrait être amorcée une démarche visant à une meilleure compréhension des mécanismes en cause. C'est ce que nous nous proposons d'aborder, ne serait-ce que sommairement, en nous référant à des exemples tirés de la Nouvelle-Calédonie, de la Polynésie Française, et du Vanuatu.

I - PHENOMENES D'URBANISATION ACCELEREE DANS LES PAYS DU PACIFIQUE : LES CONVERGENCES

L'urbanisation ne procède pas de but en blanc. elle constitue l'ouverture d'une nouvelle période de transformations sociales pour des sociétés rurales, déjà insérées dans un système d'économie marchande. L'économie de plantation autochtone (coprah, café...) qui marque la période antérieure, induit la transformation du rapport à la terre et les prémices d'inégalités économiques en milieu rural. Comme l'indique Joël Bonnemaïson pour l'archipel du Vanuatu (6), aussi fortement peuplées soient-elles, les îles ne connaissent pas de surpopulation en situation précoloniale, l'horticulture ayant généralement une productivité et des rendements suffisants pour satisfaire aux besoins des populations avec peu de surfaces vivrières. A l'inverse, la culture de plantes pérennes commercialisées démultiplie les besoins en terres, et jette les bases d'une surpopulation relative (7). Aussi, les mouvements migratoires vers la ville apparaissent-ils, - dans une situation "spontanée" où l'état n'intervient pas (8) -, comme un phénomène affectant des populations qui peuvent être à l'articulation de la proximité spatiale aux pôles de développement et de leur engagement antérieur dans l'économie monétarisée. Les îles qui fournissent les migrants sont, au Vanuatu, celles où le chiffre de plantation de cocotiers par tête d'habitant est le plus élevé (9). Ce sont aussi fréquemment, en Polynésie Française, au Vanuatu comme en Nouvelle-Calédonie, les zones les plus proches des pôles de développement urbains (10).

Les contrats de travail sur plantations européennes, les migrations circulaires ou le travail temporaire auprès de colons, qui

sont constitutifs de la période précédente, montrent que l'économie villageoise rurale ne peut dès cette époque plus satisfaire l'ensemble des besoins de ses ressortissants. A l'origine de migrations ou d'emplois temporaires, des besoins souvent soulignés à tort comme "ponctuels" (achat de tôle pour l'habitat...), sont en fait structurels et traduisent un état de l'articulation de l'économie villageoise à l'économie de marché. La configuration sociale dont relève l'économie villageoise de cette époque est alors à grands traits - et avec des réalisations variant en intensité - celle qui mène à la constitution d'une surpopulation relative par l'augmentation des besoins fonciers et l'accroissement démographique. et à la genèse des inégalités sociales (dans le contrôle du foncier, du travail, et de l'appropriation des produits). Cette période est aussi celle où se créent des besoins nouveaux par l'accès à des produits manufacturés (alimentation, vêtements, habitat...), ou par l'inflation de pratiques précoloniales, telles les compensations et les coûts liés aux relations matrimoniales. Sur ces rapports socio-économiques vient se greffer l'intervention étatique qui induit un développement de la scolarisation dont les effets sur les migrations semblent partout avérés (11). Ces effets ne se limitent d'ailleurs pas aux migrations ; en Nouvelle-Calédonie par exemple, les ruraux qui restent à la terre peuvent être eux-mêmes affectés par la scolarisation de leurs enfants, soit aux travers de redistributions spatiales visant à leur assurer une meilleure scolarité, soit au travers de l'augmentation des besoins en numéraire. Les sociétés rurales se voient ainsi peu à peu dotées à la fois de besoins, de possibilités de production et de charges, dont le contrôle leur échappe. La création d'un marché du travail urbain,

conjugué avec des chutes conjoncturelles ou tendanciennes des cours des produits agricoles (12), enclenche des processus de migration à la mesure des besoins du marché urbain, voire les débordant. Une nouvelle articulation de l'économie villageoise à l'économie du pays s'est mise en place.

En même temps qu'un certain nombre de causes communes, des mécanismes migratoires similaires peuvent être dégagés. D'un pays à l'autre en effet, la croissance urbaine et l'appel de main-d'oeuvre ne touchent jamais toutes les régions, toutes les îles ou toutes les zones d'une même région au même titre. En Polynésie Française, au Vanuatu comme en Nouvelle-Calédonie, les zones les plus proches spatialement et les plus monétarisées, sont touchées en premier. Les zones plus "éloignées" (géographiquement et économiquement), ne le sont qu'au fur et à mesure que l'élargissement du marché urbain épuise les réservoirs de main-d'oeuvre (13) ou, éventuellement, que se stabilisent les zones rurales par l'intervention étatique. Touchant en priorité les zones les plus proches des centres urbains, ces mécanismes de développement inégal reproduisent et élargissent des inégalités suscitées à la période antérieure. Ils peuvent alors se traduire par des différenciations sociales en milieu urbain associées aux origines régionales des migrants. Dans plusieurs endroits : Vanuatu, Polynésie Française, les mécanismes d'accueil des premiers migrants sont fondés sur la mise en place de quartiers et de filières de travail contrôlés par zone d'origine. Le développement "sauvage" de l'urbanisation sature ces possibilités pour les migrants ultérieurs dont l'origine géographique s'est diversifiée entre temps (14), et dont l'insertion salariale s'effectue ainsi dans des

conditions plus défavorables. En Nouvelle-Calédonie, les mécanismes d'impact différentiel selon les régions se traduisent par la prépondérance des habitants des îles Loyauté en général et de Lifou en particulier, dans la population nouméenne. Au recensement de 1976, près de 64 % des mélanésiens urbanisés sont originaires des trois îles de l'archipel des Loyauté, la seule île de Lifou comptant pour 36 % du total. Des communes de la Grande-Terre, Canala et Houaïlou qui sont les plus proches de Nouméa, fournissent des contingents supérieurs à ceux des autres communes (15), mais qui restent de l'ordre de 4 % chacune. Ces coupures régionales se traduisent par de meilleures insertions dans l'économie salariale, de meilleurs accès aux postes les plus valorisés et à la scolarisation, sur lesquels peuvent se greffer des oppositions inter-régionales.

Les mécanismes de développement inégal et de recompositions qui apparaissent au fur et à mesure du développement urbain s'exercent de même à l'intérieur des zones rurales. A la veille du développement minier, la commune de Canala est la première commune caféicole de Nouvelle-Calédonie. Située sur une zone minière, le "boom" de 1968 vide les communautés mélanésiennes de leurs actifs masculins et fait chuter la production caféicole. En 1975, Canala n'est plus que le troisième producteur, après deux centres caféicoles de la côte Est, éloignés des lieux d'emploi fournis par la mine et l'agriculture européenne. Durant le "boom", trois à quatre mois sur mine suffisent à assurer un revenu supérieur à celui d'un an de production caféicole moyenne, à laquelle les différences dans le contrôle foncier ne permettent pas à des franges importantes de caféiculteurs d'accéder. De principale ressource économique, le café ne représente plus que 10 % des revenus. Mais à l'intérieur de la

commune, les oppositions entre zones de plaine et zones de montagne se sont aussi reproduites. Les zones de montagne produisent plus que les zones de plaine, et la part des revenus caféicoles est chez eux de 14 %, signe de leur moindre implication dans l'accès au salariat.

Il semblerait alors qu'au travers des analyses sur la reproduction et l'élargissement des inégalités en milieu rural induites par les pôles centraux de développement, transparaisse une certaine continuité des inégalités de "développement" (au sens large), d'une période historique sur l'autre. A un moment donné, et toutes choses égales par ailleurs, les facteurs de différenciation issus des périodes antérieures seraient une des clefs des redistributions et des nouveaux processus de différenciation qui s'exercent au travers de l'économie de production marchande, des migrations, de l'accès au salariat ou de la constitution de stratifications sociales.

II - PHENOMENES D'URBANISATION ACCELEREE DANS LES PAYS DU PACIFIQUE : LES DIFFERENCIATIONS.

La croissance de la population urbaine de Tahiti, est un phénomène lent et continu, qui décolle brutalement à partir de 1962. Les différents recensements de 1956, 1962 et 1971 laissent ainsi apparaître qu'en quinze ans, la population urbaine s'est accrue de 125 %, soit à une moyenne annuelle supérieure à 6 %. La part de Papeete et de sa zone urbaine par rapport à la population totale de la Polynésie Française, passe ainsi de 38 à 54 % (16). Durant toute

la période. l'accélération de l'accroissement démographique est constante :

1956-1962 : accroissement annuel moyen de 3,7 %
 1962-1967 : accroissement annuel moyen de 8,3 %
 1967-1971 : accroissement annuel moyen de 9,5 % (16).

	: 1956		: 1962		: 1971	
	: Nbre	%	: Nbre	%	: Nbre	%
-----;-----;-----;-----						
:						
: Communes urbaines	: 23.233	30,4	: 27.786	32,8	: 47.744	40
: Communes suburbaines	: 5.742	7,5	: 7.728	9,1	: 17.441	14,6
: Zone urbaine	: 28.975	37,9	: 35.514	42	: 65.185	54,7
: Tahiti	: 38.140	49,9	: 45.430	53,7	: 79.494	66,7
: Polynésie	: 76.327	100	: 84.551	100	: 119.168	100

Evolution de la population urbaine de Tahiti d'après FAGES

(1974 : 245).

Au recensement de 1983, la population de la zone urbaine se stabilise autour de 56 %, pour une population globale qui s'est entre deux recensements accrue de 21 %.

La croissance de l'agglomération nouméenne qui se dessine au début des années soixante ne décolle véritablement qu'à partir de 1968-69. De 1956 à 1983, la population urbaine passe de 32 à 58 %, soit une multiplication par 3,8, tandis que la population du territoire ne fait dans le même temps que doubler. Au recensement de 1983, l'urbanisation se stabilise à un niveau élevé pour le Pacifique (58 %), proche de celui de la Polynésie Française.

	: 1956		: 1969		: 1976		: 1983		:
	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	Nbre	%	:
Comm urb :	22.235	32,4	41.853	41,6	56.078	42	60.112	41	:
Comm sub :	2.969	4,3	8.635	8,5	18.257	13,7	24.986	17,1	:
Zone urb :	25.204	36,8	50.488	50,1	74.335	55,7	85.098	58,1	:
Total NC :	68.480	100	100.579	100	133.233	100	145.368	100	:

Par rapport à ces deux territoires, le Vanuatu connaît un retard marqué à l'urbanisation. La population urbanisée ne représente en 1967 que 13 % de l'ensemble de l'archipel. Elle passe à près de 19 % en 1972 et à 22,3 % en 1975 (17). En 1979, elle n'est plus que de 12 % (18).

Dans les trois cas, l'enclenchement ou le renforcement des mécanismes d'urbanisation se fait à partir de prémices différentes :

a) Décision politique venue de métropole en ce qui concerne la Polynésie Française, d'implantation du centre d'expérimentation nucléaire (1963-64), qui se traduit par des investissements massifs, publics et privés, des créations d'emplois et la venue de migrants européens.

b) Mécanisme économique en ce qui concerne la Nouvelle-Calédonie, basé sur la détention d'une matière première (le nickel), dont la demande, croît depuis les années cinquante et dont le marché "explose" entre 1968 et 1971. L'expansion minière et les secteurs induits - notamment le tertiaire commercial - entraînent des arrivées massives d'immigrants en provenance de France et d'autres îles du Pacifique (Wallis - Futuna, Polynésie Française), et le doublement du nombre de salariés.

c) Développement suscité vers 1971 à partir d'une impulsion donnée au secteur tertiaire, administratif et commercial en ce qui concerne le Vanuatu, à l'époque sous régime de condominium. Cette urbanisation sera de moindre ampleur que les deux autres, et retombera par la suite.

L'expansion massive de la ville à partir de secteurs miniers, administratifs ou commerciaux soutenus de la métropole, s'est traduite en Polynésie Française comme en Nouvelle-Calédonie par la création de pôles uniques de développement, coupés d'un arrière pays agricole dont la contribution à la formation du PIB est des plus réduite : 1.7 % pour la Nouvelle-Calédonie en 1982, 7 % pour la

Polynésie Française en 1980. En Nouvelle-Calédonie, l'effort de mise en place de structures de développement rural longtemps quasi-inexistant, est lancé en 1975 (dans un contexte de récession). L'accès au financement et à la formation, le renforcement des services techniques d'encadrement et la création d'organismes d'aide au milieu rural, constituent les moyens de cette politique envers un secteur dont 90 % des actifs sont mélanésiens, soit environ les 2/3 des actifs de l'ethnie. En Polynésie Française par contre, les perspectives du secteur agricole ne semblent guère favorables. Pour autant, l'exode rural se stabilise, résultat d'une politique administrative basée sur l'équipement des archipels, le soutien des produits agricoles, et l'injection d'aides diverses en milieu rural. La stabilisation actuelle des rapports ville/campagne, en Polynésie Française pourrait ainsi constituer un cas limite d'inversion de la situation précoloniale. De ce fait, l'exemple pourrait n'être que de portée réduite, s'il ne s'avérait (19) qu'à un certain stade de développement, les processus d'urbanisation de Papeete sont devenus des processus de diffusion économique et culturelle pouvant induire dans l'île la plus proche de Tahiti une tertiarisation des actifs en milieu rural et un mode de vie décalqué de l'urbain, et vers les îles périphériques une diffusion de besoins et modèles culturels généralement facteurs d'émigration (équipements, services, scolarisation). C'est à ce double niveau économique et culturel que semble se jouer la stabilisation des rapports ville/campagne, dans des situations d'urbanisation poussée et où, que ce soit en Nouvelle-Calédonie ou en Polynésie Française, le rôle de l'état et les rapports à la métropole restent prépondérants.

Au travers de ces exemples de rapports ville/campagne dans le Pacifique, il semblerait que le phénomène urbain ne puisse pas être seulement abordé - par le biais des quantifications notamment - comme un rapport unique d'une population à un espace. La dénomination "urbaine" masque en effet des phénomènes qui peuvent être à la fois similaires et différents que l'on se situe dans l'espace (ensemble de la zone du Pacifique sud), ou dans le temps (succession dans le temps de structurations différentes des relations sociales). Ce questionnement permet d'aborder les mécanismes spécifiques d'une urbanisation, comme la façon particulière dont elle articule les rapports ville/campagne, et de tenter de repérer des états différentiels - moins en tant que quantification qu'en tant qu'articulation différente des rapports ville/campagne - d'urbanisation dans le Pacifique Sud. Les exemples de la Polynésie Française et de la Nouvelle-Calédonie dont les taux d'urbanisation sont parmi les plus forts du Pacifique (50 - 60 %) sont essentiellement caractérisés par l'articulation de leur économie à leur métropole européenne, dans le cadre d'une faiblesse extrême des activités agricoles qui en fait des cas particuliers des rapports ville/campagne dans le Pacifique Sud. Le niveau d'urbanisation atteint, la diffusion des modèles urbains en milieu rural (dont un indice des plus approximatifs pourrait être le niveau de vie), devrait constituer un nouveau stade des rapports ville/campagne dont on peut percevoir la constitution.

PILLON Patrick
ORSTOM NOUMEA
Août 1985

N O T E S

(1) CONNELL (1985).

ROBINEAU (1972 : 5), fait à propos de la Polynésie Française, l'énumération des phénomènes suivants :

- 1 - Croissance démographique
- 2 - Etroitesse des bases productives
- 3 - Dépeuplement des îles extérieures
- 4 - Entassement urbain
- 5 - Pléthore du tertiaire
- 6 - Développement des inégalités entre couches sociales
- 7 - Faible progrès dans la qualification d'une majorité de la population

(2) FAGES (1974 : 253). En 1971, une personne sur deux nées dans l'archipel des Tuamotu vit dans la zone urbaine de Tahiti.

(3) DOUMENGE (1982) pour la Nouvelle-Calédonie : BONNEMAISON (1973) pour le Vanuatu.

(4) BONNEMAISON (1974 : 272).

(5) 58 % en Nouvelle-Calédonie au recensement de 1983, en ne prenant en compte que Nouméa et ses communes suburbaines ; et 56 en Polynésie Française. Institut de la Statistique et des Etudes Economiques 1984 a et 1984 b. Ces taux d'urbanisation sont les plus forts pour les pays dont la superficie est supérieure à 3000 km² (CONNELL, 1985 : 4).

(6) BONNEMAISON (1977 : 129-130).

(7) En Nouvelle-Calédonie, l'espace moyen dévolu aux caféiers est de 1 ha, soit dix fois la surface dévolue aux cultures vivrières (DOUMENGE, 1982).

(8) Le rôle de l'état est souvent essentiel dans l'orientation des phénomènes sociaux. En Polynésie Française par exemple l'état est intervenu pour fermer l'accès des mines de Makatea aux ressortissants d'archipels périphériques pour enrayer les phénomènes de désertification rurale.

(9) BONNEMAISON (1977 : 128).

(10) DOUMENGE (1982) pour la Nouvelle-Calédonie. BONNEMAISON (1977 : 131) pour le Vanuatu, FAGES (1974 : 252) pour la Polynésie Française.

(11) BONNEMAISON (1974 : 1), FAGES (1974 : 254).

(12) BONNEMAISON (1974 : 272), FAGES (1974 : 244)..

(13) BONNEMAISON (1974 : 271), FAGES (1974 : 251).

- (14) FAGES (1974 : 256). BONNEMAISON (1974 : 263, 274, 276).
- (15) DOUMENGE (1982 : 413).
- (16) FAGES (1974 : 245).
- (17) BONNEMAISON (1977 : 1).
- (18) CONNELL (1985).
- (19) ROBINEAU (1974).

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- BONNEMAISON, J. 1973. Espaces agraires dans le Nord des Nouvelles-Hébrides. L'exemple des îles d'Aoba et de Maewo. ORSTOM, Nouméa, 108 p.
- BONNEMAISON, J. 1974. Changements dans la vie rurale et mutations migratoires aux Nouvelles-Hébrides. In : Civilisations traditionnelles et urbanisation dans le Sud Pacifique. Cahiers de l'ORSTOM, Série Sciences Humaines, XI, (3-4) : 259-286
- BONNEMAISON, J. 1977a. The impact of population patterns and cash cropping on urban migration in the New Hebrides. Pacific Viewpoint, 18, (2) : 119-132
- BONNEMAISON, J. 1977b. Système de migration et croissance urbaine à Port-Vila et Luganville (Nouvelles-Hébrides). Travaux et Documents de l'ORSTOM, 97 p.
- CONFERENCE REGIONALE DE LA COMMISSION DU PACIFIQUE SUD. 1983 . Deuxième Conférence régionale chargée d'étudier une approche océanienne du développement rural. Nouméa, Nouvelle-Calédonie, 21-25 mars 1983, Rapport de conférence. Commission du Pacifique Sud, Nouméa, 42 p.
- CONNELL, J. 1985. Under pressure : population growth and urbanization in the Pacific. Pacific Islands Development Program, East-West Center, Honolulu, 13 p.
- DOUMENGE, J.P. 1974. Paysans mélanésiens en pays Canala. Centre d'Etudes et de Géographie Tropicale, CNRS, Bordeaux, 220 p.
- DOUMENGE, J.P. 1982. Du terroir... à la ville. Les Mélanésiens et leurs espaces en Nouvelle-Calédonie. Centre d'Etudes et de Géographie Tropicale, CNRS, Bordeaux, 488 p.
- FAGES, J. 1974. Migrations et urbanisation en Polynésie

Française. In : Civilisations traditionnelles et urbanisation dans le Sud Pacifique. Cahiers de l'ORSTOM, Série Sciences Humaines, XI, (3-4) : 243-258

INSTITUT DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES.
Recensements de la Nouvelle-Calédonie en 1956, 1969, 1976. Paris.

INSTITUT DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES.
1984a. Résultats du recensement de la population dans les territoires d'Outre-Mer, 15 avril 1983. Nouvelle-Calédonie et Dépendances, 201 p.

1984b. Résultats du recensement de la population dans les territoires d'Outre-Mer, 15 octobre 1983. Polynésie Française, 134 p.

ROBINEAU, C. 1972. Introduction. In : Sociétés et espaces océaniques en transition. Etudes sociales et économiques en Polynésie orientale et Mélanésie du Sud. Cahiers de l'ORSTOM, Série Sciences Humaines, XI, (1) : 3-6

ROBINEAU, C. 1974. L'urbanisation en tant que processus de changement rural. Le cas de la Polynésie Française : Papeete et Moorea 1960-1970. In : Civilisations traditionnelles et urbanisation dans le Sud Pacifique. Cahiers de l'ORSTOM, série Sciences Humaines, XI, (3-4) : 287-295

SEVELE, F.V. 1979. Emploi rural et développement rural en Océanie. Documents occasionnels n° 13, Commission du Pacifique Sud, Nouméa, 56 p.

